

Re-inscriptions 2021-2022

Afin de préparer la rentrée scolaire 2021, il nous faut connaître vos intentions concernant l'inscription de votre enfant pour l'année scolaire 2021 – 2022, aussi nous vous prions de bien vouloir nous retourner le coupon ci-dessous dûment rempli **avant le lundi 15 février 2021** sans faute.

Les frais de dossier sont de 60 € pour le premier enfant et de 40 € à partir du deuxième. Ils seront portés sur la facture de régularisation du mois de juin.

Vous trouverez ci-joint la nouvelle convention financière, qu'il faut nous retourner signée avec le coupon ci-dessous pour chaque enfant à ré-inscrire.

Le prix de la scolarité passe de 97,50€ à 98,00€.

La participation pour les activités sportives reste quant à elle à 15,00 €.

Attention : toute place non confirmée avant le lundi 15 février 2021 sera considérée comme vacante et immédiatement ré attribuée. En cas de désistement ultérieur, les frais de dossier ne seront pas remboursés.

A détacher et à remettre à la Vie Scolaire avec la convention financière 2021-2022 signée

Tout retour incomplet ne sera pas pris en compte

Je réinscris : OUI NON

Mon enfant : _____

Date et signature des responsables légaux :